

# Contribution à la connaissance des *Vitis* postcultureaux du nord-est de la France. Départements : Aube, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle et Meuse

par Max André

Max André, 2 chemin de la Chapelle, F-25580 Échevannes  
Courriel : max.andre@wanadoo.fr

**Résumé** – Premier inventaire des *Vitis* postcultureaux des départements de l’Aube, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle et Meuse. Après la présentation du contexte viticole de ces quatre départements, indications sur la localisation des quatorze taxons rencontrés : quatre espèces (*V. acerifolia*, *V. riparia*, *V. rupestris*, *V. vinifera*) et dix combinaisons hybrides correspondant à des porte-greffes ou à des hybrides producteurs.

**Mots-clés** : *Vitis acerifolia* Raf. ; *Vitis riparia* Michx ; *Vitis rupestris* Scheele ; *Vitis vinifera* L. ; *Vitis* postcultureaux, porte-greffes ; hybrides producteurs.

## Introduction

Dans le cadre de la réalisation d’un ouvrage sur les vignes postculturelles françaises, des prospections ciblées de 2017 à 2020 nous ont permis de réaliser un premier inventaire des représentants du genre *Vitis* présents dans les vignobles historiques de quatre départements du nord-est de la France : Aube, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle et Meuse.

La parution, en 2020, d’une flore de la Lorraine et des contrées limitrophes (Vernier, 2020) nous encourage à publier certaines de ces observations puisque l’ouvrage regroupe toutes les observations sous une seule espèce, *Vitis vinifera*. Si cette approche était scientifiquement correcte dans les flores lorraines du XIX<sup>e</sup> siècle (Godron, 1857 ; 1883) elle ne l’est plus aujourd’hui. En effet les vignobles de ces quatre départements comme ceux de toute l’Eu-

rope ont dû faire face à une crise sanitaire de très grande ampleur, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et de nombreuses espèces américaines ont été introduites en France pour créer des porte-greffes et des hybrides producteurs américains et franco-américains. Ce sont essentiellement ces taxons que l’on retrouve aujourd’hui dans les friches viticoles, les haies et les bordures forestières et non l’espèce *Vitis vinifera* qui ne résiste pas très longtemps aux attaques cryptogamiques répétées et au puceron *Daktulosphaira vitifoliae*.

Les enjeux patrimoniaux sont importants et distinguer notre lambrusque autochtone (*V. vinifera* subsp. *sylvestris*), taxon de la liste des espèces protégées sur l’ensemble du territoire français, de ces *Vitis* postcultureaux est une exigence importante.

## Les secteurs viticoles étudiés

Une approche historique ne rentre pas dans le cadre de cet article, nous nous contenterons d’exposer quelques éléments permettant de comprendre l’omniprésence de ces vignes postculturelles sur d’aussi vastes territoires (figure 1).



Figure 1 : vignoble proche de l’abandon, Chalindrey (52) et verger de mirabelliers.

Contrairement à l'idée que l'on peut s'en faire, certains de ces vignobles septentrionaux sont très anciens et l'on sait que la vigne était déjà cultivée dès la période romaine le long de la Moselle. La présence de troupes romaines aux limites de l'Empire et de la cour impériale, tour à tour, à Trèves (capitale de l'Empire romain d'Occident), Cologne et Mayence, ont été de très forts stimulants pour la mise en place de vignobles locaux conséquents dès cette époque (Brun, 2005). Par ailleurs, le transport du vin dans la Gaule romaine empruntait la très fréquentée voie terrestre Chalons-Langres-Toul reliant la voie navigable Rhône-Saône à la voie navigable Moselle-Rhin. Cette tradition viti-vinicole sera maintenue ensuite par les aristocrates francs, les évêques et les monastères durant tout le Moyen-Âge. Ainsi le vignoble des Côtes de Meuse est connu depuis au moins le IX<sup>e</sup> siècle à Hattonchâtel, le vignoble messin est cité depuis au moins le VI<sup>e</sup> siècle (Lachiver, 1988 ; Dion, 1959) et celui de l'Aube depuis le début du VIII<sup>e</sup> siècle (Guicherd, 1905). Les toponymes Vigneulles (54), Vionémont (54), Vigneul-sous-Montmédy (55), Vignot (55), *Vignetum* en 1146, Vinets (10), Vignes-la-Côte (52), etc. attestent de cette ancienneté.

La comparaison de la surface viticole et de l'encépagement entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle est particulièrement édifiante (tableau I). La crise sanitaire, économique et sociale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> conduit à une diminution drastique des surfaces cultivées en vigne (> 90%), les parcelles viticoles sont abandonnées ou remplacées par d'autres cultures (mirabelliers, etc.). L'encépagement

1. Pour la Lorraine, propagation de l'oïdium à partir de 1852 et du mildiou à partir de 1886 ; première détection du phylloxéra en 1877 (ancienne commune de Plantières-57), propagation surtout après 1892.

est complètement modifié, les cépages *V. vinifera* subsp. *vinifera* sont massivement remplacés par des hybrides américains et franco-américains, seule l'Aube (appellation Champagne) résiste un peu. Les conflits de 1870 et 1914-1918 vont également peser durablement sur la reconstitution de ces vignobles.

Tableau I : évolution de la surface du vignoble (en ha) et de l'encépagement entre 1860, 1960 et 2018.

	Vers 1865 <sup>2</sup>		Vers 1960 <sup>3</sup>			2018 <sup>4</sup>
	<i>V. vinifera</i>	<i>V. hybrides</i>	<i>V. vinifera</i>	<i>V. hybrides</i>	% communes viticoles	<i>V. vinifera</i> majoritairement
Aube	23 000	0	1970	637	85 %	7165,8
Haute-Marne	16 000	0	16	700	58 %	90,4
Meurthe <sup>5</sup> + Moselle	23 000	0	72 (M.-et Mos.)	1490 (M.-et-Mos.)	75 %	205,1 (M.-et-Mos. + Mos.)
Meuse	13 000	0	1	470	48 %	41,2
<b>Totaux</b>	<b>75 000<sup>6</sup></b>	<b>0</b>	<b>2059</b>	<b>3297</b>		<b>7502,5</b>

Pour le botaniste, un basculement s'opère à partir de la charnière du XX<sup>e</sup> siècle et jusque vers les années 1980 où l'espèce *Vitis vinifera* est assez peu cultivée et, si elle l'est, est greffée sur un porte-greffe américain ou franco-américain. En cas d'abandon de la culture, seul le porte-greffe peut résister et continuer à végéter. Les hybrides producteurs, qui peuvent également avoir été greffés sur des porte-greffes américains, ont, quant à eux, une tolérance variable aux attaques cryptogamiques mais toujours supérieure

2. D'après Guyot, 1868 ; 1876. Marcel Lachiver fournit des données comparables pour cette période (Lachiver, 1988)

3. D'après le cadastre viticole français publié entre 1960 et 1965 (données des années 1956-1957).

4. Vignes en production, statistiques viti-vinicoles annuelles, data.gouv.fr.

5. L'actuel département de Meurthe-et-Moselle est créé en 1871 à partir de l'association des arrondissements de Nancy, Toul et Lunéville (département de la Meurthe) et de l'arrondissement de Briey rattaché au département de la Moselle de l'époque.

6. Soit l'équivalent de presque cinq fois le vignoble alsacien actuel.

à celle des purs *V. vinifera* ; ce sont les plus utilisés et les plus résistants que l'on retrouve aujourd'hui dans les anciennes parcelles viticoles ou dans d'autres milieux, suite à une fréquente propagation végétative. Par ailleurs, les barrières génétiques entre tous ces taxons étant pratiquement nulles, des hybrides naturels issus d'une fécondation croisée peuvent également coloniser différents types de milieux.

## Observations

Les taxons sont listés par ordre alphabétique et pour une description précise nous renvoyons à André *et al.*, 2020.

### ● *Vitis acerifolia* Rafinesque

Chalindrey (52) : cette espèce originaire du sud des États-Unis a été observée le 4 juin 2020, lieu-dit le Grand Breuil, alt. 370 m. Un seul exemplaire, dans une ancienne parcelle viticole, préservé grâce à la présence d'une ancienne clôture à ovins.

Il s'agit d'un porte-greffe dioïque bien caractérisé par ses feuilles adultes de taille moyenne, plus ou moins réniformes, vert glauque au début, recouvertes longtemps de longs poils laineux et par ses dents typiquement falciformes. Le cultivar rencontré est très probablement le cv. 'Solonis', largement



utilisé à partir de 1880 en France mais ensuite abandonné rapidement au XX<sup>e</sup> siècle (figure 2).



▲ Figure 2 : *V. acerifolia*, Chalindrey (52).

● *Vitis acerifolia* × *Vitis riparia* × *Vitis rupestris*

Bertignolles (10) : hybride complexe observé le 25 octobre 2018, lieu-dit Val Conté, alt. 310 m, sur un talus routier régulièrement fauché.

Ce porte-greffe artificiel mâle est issu du croisement d'un premier parent hybride américain (*V. acerifolia* × *V. riparia*) et d'une espèce américaine *V. rupestris* ; il a été très peu propagé dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Cet hybride (cv. 'Castel 216-3') partage les caractères de ses parents surtout *V. acerifolia* et *V. rupestris* : feuille adulte petite, réniforme, assez fortement involuée avec une villosité séteuse et laineuse sur la face inférieure du limbe et des dents aiguës arquées (figure 3).

● *Vitis berlandieri* × *Vitis riparia* (= *V. ×koberi* de façon abusive)

Ricey-le-Bas (10) : en bordure de parcelles viticoles en production le 25 octobre 2018, lieu-dit Val Jean Maison, alt. 190 m.

Mont-le-Vignoble (54) : dans une friche viticole boisée, 21 août 2020, route D11 en direction de Blénod-lès-Toul, alt. 270 m.

Bruley (54) : un massif dans un pierrier à proximité de parcelles en exploitation, lieu-dit le Chaudron, le 5 juin 2020, alt. 280 m.

Hybrides artificiels dioïques encore très utilisés aujourd'hui comme porte-greffes pour greffer les cépages *V. vinifera* subsp. *vinifera*. Plusieurs cultivars ont été largement propagés ; ils possèdent tous un apex présentant une villosité séteuse et laineuse, de grandes feuilles adultes cunéiformes, très souvent entières avec des dents courtes, peu sail-lantes, sauf celles des trois nervures principales et des nœuds souvent de couleur violette (figure 4).



▲ Figure 3 : *V. acerifolia* × *V. riparia* × *V. rupestris*, Bertignoles (10).

● *Vitis berlandieri* × *V. vinifera* (= *V. ×gallica* de façon abusive)

Arsonval (10) : en marge des parcelles cultivées, cv. 'Millardet et Grasset 41 B', le 19 août 2018.

Ce porte-greffe, de sexe femelle, a été très utilisé pour greffer les cépages champenois. Il présente des caractères de ses deux parents : rameaux fortement costés, apex très laineux, nœuds violets à la base des rameaux, feuilles adultes cunéiformes, entières à bords légèrement révolutes.

● *Vitis labrusca* × *Vitis riparia*

Arrentières (10) : lieu-dit le Vallotin, le 10 septembre 2017, fond de vallon, lisière forestière, au bord de la D384, alt. 260 m, cv. 'Noah'.

Bourbonne-les-Bains (52) : au moins deux pieds dans des arbustes en bordure de la D417, lieu-dit Les Etroits Lieux, 2 septembre 2017, alt. 320 m, correspondant au cv. 'Clinton'.

Longeau-Percey (52) : village de Percey-le-Pautel, 4 juin 2020, dans



▲ Figure 4 : *V. berlandieri* × *V. riparia*, Mont-le-Vignoble (54).



une haie le long de la D241, alt. 320 m, sortie du village, cv 'Noah'.

Heuilley-Cotton (52) : en bordure de la D122, 4 juin 2020, sortie du village, direction Noidans-Chatenoy, alt. 350 m, cv 'Noah'.

Chalindrey (52) : lieu-dit le Grand Breuil, 4 juin 2020, chemin de la Prieuse, alt. 370 m, dans les friches viticoles, cv. 'Noah', plusieurs pieds.

Ces hybrides artificiels se reconnaissent assez facilement car présentant de façon marquée les caractères des espèces parentes : vrilles subtcontinues, dessous du limbe blanchâtre à aspect réticulé, feuilles

adultes présentant les trois longues dents des nervures principales de *V. riparia* (figure 5).

● *Vitis labrusca* × *Vitis vinifera*

Blénod-lès-Toul (54) : une observation de cet hybride qui est, par ailleurs, encore bien présent sous forme de treilles dans les villages. Dans une haie, au bord de la D11, 21 août 2020, lieu-dit Les Chiquelines, alt. 280 m, en compagnie d'hybrides producteurs *V. riparia* × *V. rupestris* × *V. vinifera*.

Contrairement aux hybrides *V. labrusca* × *V. riparia*, les feuilles

adultes ont un sinus pétiolaire nettement plus fermé et des dents ne présentant pas la morphologie de celles de *V. riparia*. Il s'agit très probablement du cv. 'Isabelle' à raisins noirs.

Encore assez souvent ces hybrides hermaphrodites de *V. labrusca* sont considérés, à tort, comme des purs *V. labrusca* L., taxon toujours dioïque (André *et al.*, 2018).

● *Vitis riparia* Michaux

Bar-sur-Aube (10) : en ourlet, lieu-dit Fontaine des Vassaux, 10 septembre 2017, alt. 200 m, en compagnie d'autres porte-greffes *V. rupestris* × *V. vinifera* subsp. *vinifera* et *V. rupestris*.

Chalindrey (52) : lieu-dit le Grand Breuil, 4 juin 2020, dans les friches viticoles, alt. 390 m. Plusieurs cultivars sont présents dont des cultivars femelles et tomenteux.

Porte-greffes américains dioïques utilisés surtout lors des premières décennies de la reconstitution des vignobles. Ils constituent souvent des massifs importants, montant parfois très haut dans les arbres (figure 6).

● *Vitis riparia* × *Vitis rupestris*

(= *V. xinstabilis* de façon abusive)

Merrey-sur-Arce (10) : lieu-dit Bas Défrois, 25 octobre 2018, talus régulièrement fauché en bordure de la D4, alt. 170 m, cv. '3306 Couderc'.

Jaucourt (10) : petit secteur enfriché en marge d'un vignoble, 10 juillet 2017, proximité D46, alt. 160 m, cv. '3309 Couderc'.

Polisot (10) : lieu-dit Bellevue, 25 octobre 2018, au bord de la D452, alt. 160 m, un pied dans un jeune frêne.

Chalindrey (52) : lieu-dit le Grand Breuil, 4 juin 2020, dans les par-



Figure 5 : *V. labrusca* × *V. riparia* cv. 'Noah', Percey-le-Pautel (52).



Figure 6 : *V. riparia*, Chalindrey (52).



celles abandonnées et où le porte-greffe a rejeté de souche, alt. 370 m.

Ces porte-greffes artificiels dioïques ont été largement propagés et présentent des caractéristiques où souvent domine un des deux parents. Ils sont très probablement présents dans les autres départements.

● *Vitis riparia* × *Vitis vinifera* subsp. *vinifera*

Proverville (10) : un pied dans une haie, en bordure de la D4, sortie du village, 3 juillet 2017, en compagnie d'hybrides complexes *V. vinifera*, alt. 220 m ; un autre pied dans un arbre, sortie du village, rue Bachelard, alt. 170 m.

Bar-sur-Aube (10) : un pied dans la lisière d'un petit bois, sortie du village, lieu-dit Fontaine des Vaussaux, 10 septembre 2017, alt. 220 m ; quelques pieds dans une friche viticole, lieu-dit les Gorges Fines, alt. 190 m.

Chalindrey (52) : lieu-dit le Grand Breuil, 4 juin 2020, dans les friches viticoles, cv. 'Oberlin noir', plus rarement le cv. 'Baco noir'.

Bulligny (54) : anciennes parcelles viticoles, haies, plantations abandonnées de mirabelliers, fossés, 30 août 2020, lieux-dits : sur le Fort, Ballonnoise, etc. On rencontre plus fréquemment le cv. 'Oberlin noir' que le cv. 'Baco noir' mais les deux cultivars sont présents ; également le long de la D11 en compagnie des hybrides de la série Kuhlmann.

Charme-la-Côte (54) : au bord de la D11, 21 août 2020, en plusieurs endroits, cv. 'Oberlin noir'.

Lucey (54), 5 juin 2020 : présent également dans les secteurs abandonnés du vignoble.

Commercy (55) : dans le voisinage de jardins ouvriers et de la voie ferrée, 30 août 2020, route de Saint Mihiel, alt. 240 m.



Figure 7 : *V. riparia* × *V. vinifera* cv. 'Baco noir', Commercy (55).

Thillot (55) : le long de la D908, dans les haies du vignoble, 5 juin 2020.

Vigneulles-lès-Hattonchâtel (55) : lieu-dit Sous les Vignes, friches viticoles, 5 juin 2020, cv. 'Oberlin noir' et cv. 'Baco noir'. On retrouve ces hybrides également dans les anciennes parcelles viticoles et dans les vergers à mirabelliers de Billy-sous-les-Côtes (figure 7).

Notons également qu'il existe un porte-greffe, propagé localement, ayant cette même formule d'hybridité, le cv. 'Laquenexy 44' développé par la station de recherches viticoles de Laquenexy (Moselle) fondée en 1902 ; il est probable qu'il existe encore quelques pieds de ce porte-greffe dans les parcelles abandonnées des départements de Lorraine.

Ces hybrides à maturité précoce sont particulièrement fréquents dans les départements de la Meuse (55) et de la Meurthe-et-Moselle (54) en mélange avec des hybrides un peu plus complexes (*V. riparia* × *V. rupestris* × *V. vinifera*). Ils constituent le fond des *Vitis* postculturaux de ces départements. Ce sont essentiellement ces représentants qui

sont identifiés à tort comme des *V. vinifera* subsp. *vinifera*.

Les deux principaux cultivars utilisés ont été le cv. 'Baco noir' et le cv. 'Oberlin<sup>7</sup> noir'.

● *Vitis riparia* × *V. rupestris* × *V. vinifera*

Jaucourt (10) : lieu-dit Les Bâtards, 10 juillet 2017, en lisière forestière, alt. 160 m.

Bourbonne-les-Bains (52) : lieu-dit Les Etroits Lieux, 2 septembre 2017, dans des arbustes en bordure de la D417, alt. 320 m, en compagnie d'hybrides *V. labrusca* × *V. riparia*.

Chalindrey (52) : lieu-dit le Grand Breuil, 4 juin 2020, dans les friches viticoles en compagnie de *V. riparia* × *V. vinifera*, alt. 370 m.

Aubepierre-sur-Aube (52) : lieu-dit la Roche, 15 septembre 2020, alt. 280 m, boisement en bordure de la D20.

Très présents dans les friches viticoles de toutes les communes du vignobles toulois ; ces hybrides producteurs se rencontrent encore également dans de petites parcelles

7. Christian Oberlin (1831-1915) créateur de l'Institut viticole de Colmar. Citons également les cv. 'Oberlin 604' et 'Oberlin 605'.

cultivées pour l'obtention de vins familiaux :

Domgermain (54) : bord route de la Rosière (D11), 30 août 2020, alt. 250 m, dans une friche viticole, massif imposant.

Bulligny (54) : lieux-dits Sur le Fort, Derrière Bitron, Mont le Fou, etc. ; 30 août 2020, anciennes parcelles, haies, le long des chemins d'accès aux vignes cultivées et aux vergers de mirabelliers, alt. 310 m. Également dans les bosquets le long de la D11 en direction de Barisey-la-Côte.

Blénod-lès-Toul (54) : 21 août 2020, dans les haies, s'installant également dans des mirabelliers abandonnés, alt. 280 m.

Mont-le-Vignoble (54) : 21 août 2020, dans pratiquement tous les anciens secteurs viticoles, alt. 280 m.

Bruley (54) : lieu-dit le Chaudron, 5 juin 2020, parcelles abandonnées, alt. 280 m ; capable de grimper dans les mirabelliers, très abondant dans le secteur.

Lucey (54) : 5 juin 2020, présent également dans les secteurs enfrichés du vignoble, alt. 290 m.

Bien présent également dans les petits vignobles de Haute-Marne :

Commercy (55) : de très nombreux pieds formant des massifs imposants dans le voisinage de jardins ouvriers et de la voie ferrée, 30 août 2020, route de Saint Mihiel, alt. 240 m. En compagnie d'autres hybrides producteurs dont des *V. riparia* × *V. vinifera*, cv. 'Baco noir'.

Vigneulles-lès-Hattonchâtel (55) : 5 juin 2020 ; lieu-dit Sous les Vignes, friches viticoles, alt. 280 m.

Herbeville (55) : hybride producteur commun dans les secteurs viticoles abandonnés, 5 juin 2020, alt. 260 m.

Chaillon (55) : lieu-dit les Lochères, 5 juin 2020, bord de la D901, en lisière forestière en compagnie du cv. 'Oberlin noir', hybride *V. riparia* × *V. vinifera*.

Il s'agit d'hybrides producteurs artificiels résistants aux maladies cryptogamiques qui ont été particulièrement propagés en Lorraine du fait qu'ils ont une maturité précoce et que le créateur est Eugène Kuhlmann (1858-1932) de l'Institut viticole de Colmar. Morphologiquement certains cultivars ressemblent à des hybrides simples *V. riparia* × *V. vinifera* et sont relativement difficiles à distinguer, par exemple, du cv. 'Baco noir', les caractéristiques de *V. rupestris* étant peu apparentes. Par contre, ils se distinguent facilement des purs *V. vinifera*.

Dans les bases de données botaniques, ils pourraient être enregistrés avec les hybrides simples *V. riparia* × *V. vinifera* (figure 8).



Figure 8 : *V. riparia* × *V. rupestris* × *Vitis vinifera*, hybride Kuhlmann, Bulligny (54).

### ● *Vitis rupestris* Scheele

Bar-sur-Aube (10) : en ourlet, lieu-dit Fontaine des Vassaux, 10 septembre 2017, alt. 200 m en compagnie de deux autres porte-greffes *V. rupestris* × *V. vinifera* subsp. *vinifera* et *V. riparia*.

Cette espèce de vigne américaine a été utilisée comme porte-greffe surtout lors des premières tentatives de reconstitution du vignoble. Les cultivars utilisés se reconnaissent assez facilement en raison de la forme réniforme des feuilles adultes, les apex fermés et pratiquement entièrement glabres et le port typiquement buissonnant.

### ● *Vitis rupestris* × *Vitis vinifera* subsp. *vinifera* (= *V. ×hispanica* de façon abusive)

Porte-greffes artificiels, dioïques, bien présents en bordure de vignobles existants dans des secteurs bien ouverts, formant souvent des massifs bas assez étendus. Le feuillage rougit souvent à l'automne.

Bar-sur-Aube (10) : en ourlet, lieu-dit Fontaine des Vassaux, 10 septembre 2017, alt. 200 m.

Bertignolles (10) : bord de la route D4, lisière forestière, lieu-dit Val Conté, 25 octobre 2018, alt. 210 m.

Baroville (10) : lieu-dit les Fâches, route de Fontaine, talus routier, 25 octobre 2018, alt. 260 m.

Merrey-sur-Arce (10) : lieu-dit Val Guenot, talus routier, 25 octobre 2018, alt. 280 m.

Les Riceys (10) : Ricey-Bas, lieu-dit Barmont, haies, bosquets, en marge des parcelles exploitées, 25 octobre 2018, alt. 240 m.

Balnot-sur-Laignes (10) : lieu-dit Les Vaucelles, en marge des parcelles cultivées, 25 octobre 2018, alt. 220 m (figure 9).





▲ Figure 9 : *V. rupestris* × *V. vinifera* cv. ‘Couderc 1202’, Baroville (10).

● ***Vitis vinifera* Linné subsp. *vinifera***

Pour les raisons évoquées en introduction, la présence de cépages *V. vinifera* postcultureux dans les régions septentrionales est rare et toujours très inférieure aux représentants hybrides producteurs et porte-greffes.

La plupart du temps ils sont situés sur l'emplacement d'anciennes parcelles viticoles ou en bordure immédiate de parcelles existantes (dépôt de sarments, graines transportées par les oiseaux et les petits mammifères).

Arsonval (10) : dans des haies, au moins deux pieds appartenant à des cépages différents (dont cv. ‘Pinot’), sortie du village, route D113, 24 juin 2019, alt. 210 m.

Proverville (10) : sortie du village, 19 juin 2018, départementale D4, alt. 220 m, cv. ‘Chasselas’.

Bulligny (54) : un pied en marge d'une parcelle viticole, 30 août 2020, cv. ‘Pinot’ (conf. dét. Jean-Michel Boursiquot, Thierry Lacombe).

Ce taxon se reconnaît grâce à un certain nombre de caractères : fleurs hermaphrodites, apex totalement ouvert, baies volumineuses (> 10

mm de diamètre), feuilles adultes présentant très rarement des dents très acuminées, un sinus pétiolaire souvent assez fermé ; cette espèce est très concernée par des maladies cryptogamiques en l'absence de traitements phytosanitaires (figure 10).



▲ Figure 10 : *V. vinifera* subsp. *vinifera* cv. ‘Pinot’, Arsonval (10).

● ***Vitis vinifera* Linné subsp. *sylvestris* (C.C. Gmel.) Hegi**

Aucune prospection ciblée n'a été effectuée pour ce taxon.

Le taxon est bien documenté historiquement des départements de la Marne et de l'Aube<sup>8</sup> (vallées de la Seine, de la Marne, Argonne) et plus récemment dans des forêts humides. Certaines populations (environs du Lac du Der-Chantecoq) génotypées par l'IFV confirment la détermination (comm. pers. Dephine Fallour, 2020) ; une population est connue également de la réserve naturelle de l'étang de la Horre, à cheval sur les départements de l'Aube et de la Haute-Marne (comm. pers. Bruno Fauvel, 2020). Des recherches ciblées plus à l'Est pourraient être pertinentes notamment dans la Woëvre.

Ce taxon est caractérisé par ses fleurs dioïques mais des risques de confusion sont possibles avec la subsp. *vinifera* et avec des porte-greffes dioïques.

● **Hybride complexe de *Vitis vinifera* subsp. *vinifera***

Plusieurs hybrides producteurs complexes (jusqu'à six géniteurs différents) artificiels de *V. vinifera* ont été observés mais l'identification de ces cultivars est souvent délicate.

Signalons, à titre d'exemple :

Mont-le-Vignoble (54) : cv. ‘Planter’ hybride artificiel comprenant six espèces parentales (*V. aestivalis*, *V. cinerea*, *V. labrusca*, *V. riparia*, *V. rupestris*, *V. vinifera*) présent dans une friche viticole de cette commune, 21 août 2020, alt. 280 m.

**Conclusion**

Ce premier inventaire, bien évidemment non exhaustif, montre toutefois la grande diversité des représentants postcultureux du genre *Vitis* dans ces vieilles régions viticoles et témoigne des nom-

8. Voir les principales sources dans la bibliographie.

breuses vicissitudes ayant touché ces vignobles septentrionaux.

☛ **Remerciements :** Jean-Michel Boursiquot (SupAgro Montpellier), Delphine Fallour (ONF), Bruno Fauvel et Thierry Lacombe (INRAE) pour les échanges.

## Bibliographie :

- André G., André M. & Lacombe T., 2018. *Vitis labrusca* L. et ses principaux hybrides en Franche-Comté, contribution à leur caractérisation, *Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne et du nord-est de la France*, **15** (2017) : 93-112.
- André M., Boursiquot J.-M. & Lacombe T., 2020. *Espèces sauvages et hybrides interspécifiques du genre Vitis*. Société botanique de Franche-Comté, Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 156 p.
- Brun J.-P., 2005. *Archéologie du vin et de la vigne en Gaule romaine*, éditions Errance, 272 p.
- Coll., 1960-1965. *Recensement général du vignoble* : fascicules départementaux publiés entre 1960 et 1965. Ministère de l'Agriculture, Institut des vins de consommation courante, Service du cadastre viticole. Paris, Imprimerie Nationale.
- Didier B. & Royer J.-M., 2002. Étude botanique et phytosociologique de la forêt du Chesnay à Possesse (Marne), *Bulletin de la Société de sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne*, NS, **1** : 30-42.
- Dion R., 1959. *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris (rééd. Flammarion 1977 ; 1990 ; CNRS, 2010), 768 p.
- Godron D.-A., 1857. *Flore de Lorraine*, 2<sup>e</sup> édition, Grimblot, Rayboie et Cie, Nancy, t.1, 504 p.
- Godron D.-A., 1883. *Flore de Lorraine*, 3<sup>e</sup> édition, Fliche et Le Monnier, Nancy, t.1, XIX + 608 p.
- Guicherd J., 1905. *Monographie des cépages de l'Aube*, Troyes, VII + 263 p.
- Guyot J., 1868. *Étude des vignobles de France*, vol. 3 : régions du Centre-Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest, Paris (rééd. 1876), 710 p.
- Hariot M.-P. & Guyot M.-A., 1903. *Contributions à la flore phanérogamique de l'Aube – Additions et rectificatifs*, Troyes, 142 p.
- Lachiver M., 1988. *Vins, vignes et vigneron*, *Histoire du vignoble français*, Fayard, 714 p.
- Lambinon J., Delvosalle L. & Duvigneaud J., 2004. *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines* - 5<sup>ème</sup> édition. Éditions du Patrimoine du Jardin botanique de Belgique - B- 1860 Meise.
- Millarakis P., 1990. À propos de la vigne sauvage et de l'Orme lisse dans le Perthois, *Bulletin de la Société de sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne* **23** (9) : 231-233.
- Millarakis P., 1991., La vigne sauvage dans le Perthois, nouvelles données, *Bulletin de la Société de sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne* **23** (13) : 367-371.
- Parent G.-H., 1988. La vigne sauvage dans le Perthois (51). *Bulletin de la Société de sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne* **23** (2) : 17-29.
- Vernier F., 2020. *Flora Lotharingia, Flore de Lorraine et des contrées limitrophes*, La Gazette, 529 p.

